



Délit de fuite contre x je risque une dénonciation calomnieuse ?

Par Ag83

J'ai porté plainte contre x pour délit de fuite sur ma plainte j'ai mis le modèle de la voiture qui été conduit par une dames et comment c'est passé l'accrochage j'ai aussi mis sur ma plainte sa plaque sur la plainte j'ai eu le temps de relever sa plaque et que j'ai un doute sur la lettre x sur sa plaque car elle était caché par une voiture qui était devant moi je risque une dénonciation calomnieuse ou pas j'ai porté plainte contre x je risque rien ?

Par ESP

Bonjour

Vous ne risquez rien car une erreur n'est pas calomnie,

De plus, il n'y a qu'une infime possibilité qu'une voiture identique porte pratiquement le même numéro.